

11 mai 2018

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Une année pas comme les autres... encore une fois!

Sommaire

Le rapport du président	1 - 2
Les groupes d'expertise	3 - 5
Nos relations avec le MEES	6 - 9
Nos relations avec la FCSQ	9
Les affaires internes	10 - 11
Les conditions de travail	12 - 13
Les résultats financiers et les prévisions budgétaires	14
Les collaborateurs à la rédaction	15 - 16



C'est un rendez-vous incontournable ce rapport, heureusement! Heureusement parce qu'il oblige une réflexion, un retour en arrière, une appréciation, une critique, ... après quelques « dodos » qui mettent un peu de perspective et beaucoup d'espoir dans ce que nous faisons de meilleur, « l'école ». Ce rapport nous fait revisiter non seulement le quoi, mais le comment et le pourquoi de ce qui se passe, de ce qui s'est passé, de ce qui nous arrive.... qu'on n'a pas toujours choisi! Et pourtant!

En fait, j'oserais m'avancer déjà en confirmant qu'une partie de tout ça arrive dans notre meilleur intérêt (restez assis! J), celui de nous permettre d'apprendre parce que les grands apprentissages ne se font toujours que dans l'adversité, quand ce n'est pas facile!

Ainsi, l'année scolaire nous aura donné l'occasion de revoir bien des encadrements :

- ◆ La Loi sur l'instruction publique;
- ◆ La politique nationale sur la réussite éducative;
- ◆ La réglementation sur le cannabis;
- ◆ L'approche novatrice des infrastructures scolaires;
- ◆ La planification stratégique... sa reddition de comptes;
- ◆ Les plans de réussite... leur reddition de comptes;
- ◆ Le modèle de financement... sa reddition de comptes;
- ◆ Le financement des EHDAA... sa reddition de comptes;
- ◆ Le financement du transport... sa reddition de comptes;
- ◆ L'enseignement à domicile... sa reddition de comptes;
- ◆ Les allocations ciblées, dédiées, décentralisées, déconcentrées, ... leur reddition de comptes.
- ◆ Et la gratuité.

Force nous est de constater que ces changements, accompagnés d'encadrements nombreux, vont mobiliser beaucoup d'énergie au sein du réseau. Des efforts supplémentaires devront être consentis pour s'assurer de maintenir le cap sur la réussite des élèves dans ce contexte d'encadrements multiples et exigeants.

Bravo et merci au comité organisateur du Congrès 2018

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Aussi, cette même année aura donné de bons fruits. Qui mûrissent lentement, dans le plus grand intérêt de nos élèves.

- ◆ Mise en œuvre de pratiques collaboratives au sein du Projet CAR dans une démarche intégrée et soutenue dans près de 60 commissions scolaires francophones et anglophones;
- ◆ Appropriation des meilleures pratiques pédagogiques et administratives à mettre en œuvre. Des pratiques qui ont fait leurs preuves, documentées et où les résultats sont probants;
- ◆ Développement en réseau d'écoles apprenantes;
- ◆ Investissements importants réalisés dans le développement des compétences de notre main d'œuvre;
- ◆ Collaborations nombreuses pour favoriser le rayonnement d'un leadership mobilisateur dans tout le réseau;
- ◆ Concertations multiples des acteurs - partenaires du Réseau autour d'enjeux partagés;
- ◆ Collaborations étroites avec les fédérations de commissions scolaires francophones et anglophones;
- ◆ Rayonnements internationaux de nos succès pédagogiques et administratifs.

Voilà des résultats qui doivent nous rendre fiers! Objectif 2020-80, c'est livré! 2 ans plus tôt! Et c'est pour ça qu'on est là en fait! C'est grâce à la contribution de tous les acteurs et les partenaires du réseau; tous ceux et celles qui portent la noble mission qui leur est confiée: le bien-être, l'accomplissement et la réussite des élèves du réseau de l'Éducation publique.

Tout cela, et bien d'autres objets ont été l'occasion de se regrouper, de réfléchir ensemble, de se concerter avec les diverses personnes représentant le Ministère, les fédérations de commissions scolaires et de parents, les associations de cadres de service et d'établissement, etc. En tout temps, ces rencontres ont été empreintes de respect de nos rôles et de nos fonctions respectives, et l'élève a toujours été au cœur de nos priorités malgré bien des divergences d'opinions et d'éléments avec lesquels nous devons tous composer en tout temps.

Le succès de nos travaux a reposé sur la qualité de cette dynamique partenariale qui demeure malgré tout fragile à bien des égards. Je tiens donc à souligner la collaboration de ceux et celles qui, parmi vous, vous êtes rendu disponibles pour faire non seulement avancer la cause éducative que nous animons chaque jour mais aussi pour votre générosité et votre expertise qui font que chaque jour au Québec, des élèves réussissent plus, réussissent mieux.

Je termine en réaffirmant que cette année en a été une pas comme les autres, encore une fois! Et c'est heureux ainsi!

Parce que cette année aura été un moment important dans la mise en place de ce qui devrait nous donner de meilleurs leviers, essentiels et incontournables à la réussite des élèves. Essentiels et incontournables au soutien que nous devons accorder à nos ressources, essentiels et incontournables pour assurer les meilleurs services à nos élèves, essentiels et incontournables pour accorder notre plus grande considération à ceux qui les accompagnent au quotidien.

C'est heureux également parce que nous collaborons comme jamais nous avons collaboré! Parce que comme jamais, malgré un taux de mouvements de personnels très élevé dans nos rangs, nous sommes solidairement d'accord avec les changements que nous proposons. Parce que comme jamais, nous prenons du temps pour nous améliorer et que nous le faisons ensemble en nous partageant ce que nous avons de meilleur. Parce que comme jamais, vous vous êtes associés à des collègues (GEXA) pour maximiser notre expertise commune et la mettre au profit de meilleures conditions de réussite pour nos élèves, pour notre personnel, pour nous également!

Et enfin, parce que nous savons prendre toutes les dispositions pour réduire au minimum l'effet du hasard sur les résultats de nos élèves! Pour tout ça, je vous remercie d'être ce que vous êtes parce que c'est avec ça qu'on peut réellement faire la différence! Imaginez ce que ça pourrait être si on additionnait ce que vous faites! J



Éric Blackburn

UNE NOUVELLE APPROCHE COLLABORATIVE

Groupes d'EXpertise de l'ADIGECS (GEXA)

La révision annuelle des enjeux et des priorités à identifier pour l'année 2017-2018 et le récent virage vers une approche collaborative au sein du réseau et de l'association ont engendré une toute nouvelle orientation en matière de partage d'expertise et d'exercice du leadership des directions générales.

C'est ainsi que l'ADIGECS a mis sur pied sept « Groupes d'EXpertise de l'ADIGECS appelés GEXA.

Ces groupes d'expertise n'ont certes pas pour intention de se substituer à l'expertise spécifique de nos partenaires ni de notre personnel. Ils s'inscrivent plutôt dans une démarche et une approche collaboratives qui mettent l'emphase sur les enjeux stratégiques du réseau en regroupant les directions générales ayant des intérêts communs mais une expertise et des expériences multiples à partager entre collègues.

Cette année, les groupes d'expertise de l'ADIGECS (GEXA) qui ont été formés sont :

- ◆ Formation générale des jeunes;
- ◆ Formation professionnelle, Éducation des adultes et Services aux entreprises;
- ◆ Ressources financières;
- ◆ Ressources humaines;
- ◆ Ressources matérielles;
- ◆ Ressources informationnelles;
- ◆ Gouvernance et gestion.

Merci à tous les collègues (90) qui ont accepté de partager leur expertise et leur intérêt à faire avancer les réflexions sur les enjeux de l'heure dans le réseau.

Nous vous présentons sommairement quelques-unes des réalisations de cette année.

Formation générale des jeunes

Le GEXA de formation générale des jeunes a été très actif en 2017-2018. Sa première démarche fut d'établir ses priorités, lors du colloque de novembre. Ces priorités se résument en :

- ◆ une vigilance au niveau du nouveau processus de codification des EHDAA;
- ◆ un regard sur les modalités de mise en œuvre de la Politique nationale sur la réussite éducative;
- ◆ une volonté de participer aux consultations pour le projet d'Institut national d'excellence (INEÉ);
- ◆ une vigilance sur l'impact des modifications législatives pour les enfants scolarisés à la maison;
- ◆ une proactivité dans l'élaboration d'un recueil des modifications possibles du régime pédagogique des jeunes;
- ◆ une attention particulière à la professionnalisation du personnel.

Par la suite, les deux coresponsables se sont coordonnés à quelques reprises, parfois avec d'autres GEXA, afin d'effectuer diverses consultations portant sur l'INEÉ, le projet de loi constituant la société québécoise du cannabis, le financement des EHDAA, les modalités de distribution des allocations SIAA et la pénurie de personnel. Un dossier important a été suivi par notre représentant à la « Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison » puisque certaines orientations nous semblent préoccupantes.

Plusieurs avis ont été acheminés à des responsables de dossier, un avis écrit a été coproduit pour l'INEÉ avec le GEXA FP-FGA et présenté au comité associé au projet. Tous les enjeux nommés précédemment demeurent des préoccupations et notre vigilance sera maintenue.

LES RESPONSABLES DES GEXA

Formation générale des jeunes:	Lucien Maltais Carl Morissette
FP- ÉDA-SAE:	Normand Lessard Luc Galvani
Ressources financières:	Carmen Lemire Édith Pelletier
Ressources humaines:	Nathalie Joannette Nadine Desrosiers
Ressources matérielles:	Robert Gendron Éric Racine
Ressources informationnelles:	Yannick Roy Dominique Robert
Gouvernance et gestion:	Yvan Tardif Rob Butters Raynald Goudreau

UNE NOUVELLE APPROCHE COLLABORATIVE

Groupes d'EXpertise de l'Adigeecs (GEXA) la suite.....

Formation professionnelle, Éducation des Adultes et Services aux entreprises

Les 12 membres de notre GEXA ont été fréquemment mis à contribution pour divers dossiers cette année. En voici une énumération sommaire.

- ◆ Mise en priorité des dossiers à traiter dans les comités suivants :
 - Gouvernance FPEA;
 - Sous-comité de la formation professionnelle;
 - Sous-comité de la formation générale des adultes.
- ◆ Rédaction conjointe d'un mémoire avec le GEXA Formation générale des jeunes sur la création de l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ);
- ◆ Cueillette d'avis des membres sur le projet de Loi n° 157 portant sur le cannabis;
- ◆ Rétroaction au MEES sur les impacts possibles sur la formation professionnelle et la formation générale des adultes suite à l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC);
- ◆ Journées de réflexion de la formation professionnelle tenues les 5 et 6 février 2018
 - Préparation aux journées en priorisant certains enjeux;
 - Rédaction conjointe d'un mémoire avec les partenaires suivants : FCSQ, AQCS, TREAQ-FP et FQR.

Ressources financières

Comme groupe GEXA sur les ressources financières, les enjeux identifiés en novembre concernaient le financement des élèves HDAA, des technologies de l'information et les taxes scolaires.

Des consultations ont été faites sur le projet de règles budgétaires, sur le PL 166 sur la taxe scolaire, sur la stratégie agir autrement et le changement de méthode de financement des élèves HDAA. Les commentaires reçus ont été transmis au ministère lors des divers comités.

Ressources humaines

Le GEXA-RH regroupe 12 membres. Les principaux enjeux retenus cette année sont les suivants :

- ◆ Attraction et rétention du personnel;
- ◆ Valorisation et reconnaissance de la fonction enseignante et de direction.

Nous avons été sollicités pour donner notre avis ou faire des recommandations sur les dossiers suivants :

- ◆ Projet de loi 157 sur le cannabis;
- ◆ L'ajout d'une compétence au profil des directions et un contenu de formation concernant les enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse en milieu scolaire;
- ◆ La pénurie des enseignants et la situation des stagiaires.

Il est important de rappeler qu'il existe une table de concertation pilotée par la Fédération des commissions scolaires sur laquelle siège un représentant RH par région. Aussi, notre collègue Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe à la commission scolaire de l'Estuaire et membre du GEXA-RH siège aussi sur ce comité. C'est donc à travers ce canal que l'ADIGECS demeurera active dans le dossier de l'attraction et de la rétention du personnel.

UNE NOUVELLE APPROCHE COLLABORATIVE

Groupes d'EXpertise de l'Adigeecs (GEXA)

la suite.....

Ressources matérielles

Malgré que la table MEES-ADIGECS sur les infrastructures n'ait pas siégé cette année, le GEXA-Ressources matérielles a contribué à la réflexion de l'ADIGECS sur le projet SCHOLA en donnant son aval à ce projet de partenariat mis de l'avant par l'Université Laval.

Par ailleurs, notre GEXA s'est rendue disponible pour contribuer à un projet de LAB-École, mais aucune demande en ce sens ne nous a été acheminée par le MEES.

Ressources informationnelles

L'enjeu prioritaire de notre GEXA identifié initialement cette année était en lien avec la sécurité informatique. Or, nous n'avons pas souhaité dédoubler les réflexions car un mandat a été confié à la Société GRICS afin d'associer plusieurs de nos collègues pour identifier l'ensemble des enjeux et des actions à poser dans ce dossier.

Gouvernance et gestion

Au cours de la dernière année, la mise en place de notre GEXA aura permis à plus de 30 membres de l'ADIGECS de s'y associer. Nous avons soumis des commentaires et des questionnements concernant les travaux du Comité de répartition des ressources (CRR), sur le Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR) et sur le Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Nous avons aussi convenu d'aller plus loin dans les réflexions entourant la problématique de pénurie de personnel qualifié, en tenant compte de la réalité des réinvestissements par le MEES. Il faut développer une cohérence entre l'ajout de ressources dans la classe et l'importance de l'accompagnement, du support et de la formation continue. Pour ce faire, le MEES doit aussi prévoir l'embauche de professionnels et de cadres pour supporter l'ensemble des démarches, au bénéfice de la réussite des élèves.

Notre GEXA pourra poursuivre ses échanges en fonction des enjeux actuels, comme la mise en évidence des écoles efficaces pour guider les réinvestissements à venir, les choix pour le type de professionnels ou intervenants à embaucher pour mieux répondre aux besoins. Aussi, on devra s'assurer que le rapport annuel de nos commissions scolaires fera état des résultats obtenus dans le cadre de nos PEVR, en se donnant les outils nécessaires et connus qui pourraient servir à l'ensemble du réseau.

Deux collègues quittent le Conseil d'administration



Carmen Lemire

Carmen quittera son poste d'administratrice après 6 années d'implication au sein du Conseil d'administration. Elle a contribué avec brio et rigueur aux différents comités sur les ressources financières et matérielles du MEES. Elle assistait également à la commission permanente de la FCSQ sur les enjeux politiques et financiers.



Yvan Tardif

Yvan s'est impliqué pendant plusieurs années au Conseil général et à la présidence de sa section. Il est devenu administrateur au CA en 2013 puis il a assumé la vice-présidence lors des deux dernières années. À ce titre, il a notamment participé au Conseil général de la FCSQ ainsi qu'à plusieurs comités du MEES.

Merci Carmen et Yvan pour votre importante contribution !

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Le comité de gouvernance sectorielle FP-EDA *par Normand Lessard*

Au cours de la dernière année et au moment d'écrire ces lignes, nous avons eu jusqu'à présent deux rencontres et une troisième est prévue à la fin du mois de mai. Deux grands sujets sont venus teinter nos discussions, soit le dépôt de la politique de la réussite éducative et les journées de réflexion sur la formation professionnelle tenues les 5 et 6 février dernier. Pour les autres sujets discutés, vous avez ci-dessous une liste synthèse des sujets traités avec les membres de l'équipe de madame Anne-Marie Lepage du MEES et les différents partenaires du réseau.

Formation professionnelle

- ◆ Suivis à donner aux journées de réflexion sur la FP;
- ◆ Règles budgétaires des commissions scolaires:
 - Temps partiel;
 - Attestations d'études professionnelles (AEP);
 - Petits groupes;
 - Services complémentaires.
- ◆ Dédouement AEC-DEP;
- ◆ Planification de l'année des programmes d'études en révision;
- ◆ Projets d'apprentissage accru en milieu de travail;
- ◆ Cadres d'évaluation—implantation des nouveaux programmes;
- ◆ Positionnement de la formation professionnelle;
- ◆ Compétences Québec et les CERAC;
- ◆ Sanction des études.

Éducation des adultes

- ◆ Renouveau pédagogique, implantation des nouveaux programmes et comité de vigie;
- ◆ Dossier de l'élève – nécessité du certificat de naissance;
- ◆ Francisation:
 - Ententes entre le MIDI et les commissions scolaires;
 - Guichet gouvernemental unifié pour la clientèle immigrante.
- ◆ Rehaussement des compétences en littératie;
- ◆ Intégration sociale;
- ◆ RAC en FGA;
- ◆ Tables régionales de concertation en orientation professionnelle.

Parallèlement aux travaux du comité de gouvernance FPEA, les sous-comités de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes se sont rencontrés à quelques occasions. Ils ont pu développer et approfondir davantage certains sujets. À titre d'exemple, en formation professionnelle, les membres du sous-comité ont eu à élaborer un nouveau scénario de distribution du financement relié aux AEP dans les commissions scolaires.

Finalement, je tiens à souligner l'engagement et le dévouement des collègues pour le bon fonctionnement des différents comités rattachés à ces secteurs d'activités.

NOS REPRÉSENTANTS		
Normand Lessard	Antoine Déry	Ruth Ahern
Les sous-comités		
Formation professionnelle : Antoine El-Khoury Ruth Ahern		
Accès à la FP : Luc Galvani Claude Couture		
Éducation des adultes : Patrick Capolupo Ruth Ahern		
Services complémentaires: Sylvie Caron Marie-Claude Asselin		
Le CNPEPT		
Bernard Dufourd	Rob Buttars	

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Initiatives en adaptation scolaire et Groupe de concertation par Sophie Latreille

En 2017-2018, le dossier des élèves HDAA a très certainement pris une place importante dans nos relations avec le Ministère. En effet, la révision du modèle de financement lié aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) est une des principales mesures annoncées dans la Politique sur la réussite éducative. Les consultations qui ont mené à l'adoption de cette Politique ont permis de confirmer la pertinence de principes directeurs qui ont servi de base à l'élaboration du nouveau modèle.

- ◆ Accorder un financement prévisible favorisant l'adéquation des services avec les besoins ;
- ◆ Assurer la stabilité du financement ;
- ◆ Alléger les mécanismes administratifs pour accorder la priorité aux services à l'élève ;
- ◆ Instaurer un mécanisme d'assurance-qualité des services offerts.

Un comité de travail en lien avec le nouveau modèle de financement EHDAA a travaillé sur le processus d'assurance-qualité, incluant la vérification des dossiers et l'adéquation des services offerts avec les besoins de l'élève. Ce comité MEES-ADIGECS était composé du directeur général des services de soutien aux élèves, des membres de la Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires et de la Direction générale du financement ainsi que des représentants de l'ADIGECS.

Les travaux de ce comité ont permis de définir le processus d'assurance-qualité qui vise principalement trois objectifs :

- ◆ Vérification des données par échantillonnage pour assurer une saine gestion des fonds publics ;
- ◆ Réflexion et échange autour des pratiques organisationnelles des commissions scolaires ;
- ◆ Diffusion et promotion des bonnes pratiques.

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

En plus de ce comité de travail, il y a eu une rencontre le 14 mars dernier du groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS). À cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- ◆ Les mesures d'intervention exceptionnelles en milieu scolaire ;
- ◆ Le nouveau modèle de financement des élèves H et TGC ;
- ◆ La présentation de la Politique sur la réussite éducative ;
- ◆ Le remplacement du personnel ;
- ◆ La liste des écoles IMSE.

Lors de cette rencontre, nous avons appris que le Ministère s'apprêtait à diffuser un guide sur les mesures d'intervention exceptionnelles en milieu scolaire. Un schéma des éléments clés de ce guide nous a été présenté. Les membres de ce comité ont exprimé leurs préoccupations notamment au regard des assises légales, du consentement parental, de la contrainte excessive et l'atteinte aux droits des autres élèves. Une présentation sommaire du nouveau modèle de financement des élèves handicapés et TGC (trouble grave du comportement) a suscité plusieurs questionnements auprès des membres. Également, plusieurs discussions ont eu lieu concernant la pénurie de personnel et le remplacement des ressources humaines. La prochaine rencontre du GCAS est prévue au mois de mai.

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) par Dominique Lachapelle

Au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement, l'année 2017-2018 a été marquée par quelques changements qui ont eu des impacts sur nos travaux, notamment à l'égard de notre calendrier de visites qui a dû être modifié. D'abord, nous avons perdu notre secrétaire coordonnatrice, Madame Christine Regalbuto qui n'a été remplacée qu'en janvier dernier par Madame Solange Bernier. Puis, trois nouveaux membres se sont ajoutés à l'équipe, Madame Isabelle Vachon, personne-ressource concernant les difficultés d'apprentissage pour les commissions scolaires francophones de l'île de Montréal, Monsieur Michel Turcotte de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et Monsieur Marc-André Éthier de l'Université de Montréal.

Au cours de l'année, nous nous sommes penchés sur deux dossiers d'agrément, un à l'Université Concordia de Montréal et l'autre à l'Université du Québec à Rimouski. Nous avons tenu six rencontres et approuvé une vingtaine de modifications de programmes. Le comité a également préparé un avis sur l'Institut d'excellence en Éducation qu'il a transmis ensuite au ministre responsable, Monsieur Sébastien Proulx.

Le 26 avril dernier, nous avons organisé une journée d'étude avec le milieu scolaire, laquelle s'est ajoutée à une autre rencontre semblable tenue en novembre 2016. L'ensemble des échanges qui ont eu lieu lors de ces deux journées serviront à émettre notre avis au ministre à propos des maîtrises qualifiantes. Le CAPFE a aussi participé à la réflexion concernant la pénurie de personnel enseignant dans les universités avec des membres de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) et des représentants de la table MESS-Universités.

Le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) est un comité autonome et indépendant qui relève directement du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Dans le cadre de sa mission, le Comité :

- ♦ examine et agrée les programmes de formation à l'enseignement;
- ♦ recommande au ministre les programmes de formation à l'enseignement aux fins de l'obtention d'une autorisation d'enseigner;
- ♦ donne son avis au ministre sur la définition des compétences attendues des enseignants des ordres d'enseignement primaire et secondaire.

Un immense merci à notre partenaire privilégié !

La fondation Lucie et André Chagnon soutient plusieurs initiatives en collaboration avec l'ADIGECS. Cet appui indéfectible fait sans aucun doute une réelle différence pour la réussite des élèves et le développement professionnel des directions générales des commissions scolaires.



Nous en sommes très reconnaissants !



Merci à la Fondation DESJARDINS pour sa contribution de cinq bourses au programme de bourses d'excellence de l'ADIGECS. Dans le cadre du congrès de l'ADIGECS, dix-huit bourses au total sont remises à des élèves finissants des commissions scolaires de la région hôte.

NOS RELATIONS AVEC LE MEES

Sous-comités de la Table des Partenaires

Sous-Comité sur les règles budgétaires (Yvan Tardif)

Ce comité consultatif a permis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de s'adresser aux représentants du réseau, autant anglophones que francophones. Les principaux dossiers qui ont été traités au cours de la dernière année sont :

- ◆ Travaux concernant les nouvelles mesures dédiées;
- ◆ Accueil et francisation;
- ◆ Nouveau modèle de financement des élèves handicapés (H) ou présentant un trouble grave du comportement (TGC);
- ◆ Règles budgétaires pluriannuelles.

Sous-Comité sur le régime financier (Carmen Lemire)

Le comité sur le régime financier des commissions scolaires s'est réuni à 4 reprises. Les sujets traités ont été la reddition des comptes des nouvelles mesures, les ajustements à apporter pour produire des états financiers mensuels et les mises à jour annuelles du mandat du vérificateur externe, de TRAFICS - budget et états financiers. Ces sujets ont et auront des impacts sur la gestion de nos ressources humaines et financières.

NOS RELATIONS AVEC LA FCSQ par Yvan Tardif

L'année scolaire 2017-2018 qui s'achève aura confirmé d'importants changements à la gouvernance de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Nouvelle direction générale, nouvelle présidence et plusieurs changements au bureau de direction,. Voilà des exemples concrets d'une année qui aura apporté une nouvelle couleur à l'environnement politique. Les défis sont encore nombreux et les relations en continu entre l'ADIGECS et la FCSQ demeurent primordiales pour assurer la cohérence de nos orientations et de nos actions.

Les élections scolaires de novembre 2018 sont au coeur de nombreux échanges, à savoir la pertinence de les tenir à peine un mois suivant les élections provinciales ou de les reporter à une date ultérieure et souhaiter réunir toutes les conditions gagnantes pour faire rayonner la démocratie scolaire. Dans ce contexte, nous ne pouvons faire fi des débats de structures qui seront, qu'on le veuille ou non, au coeur des débats des prochains mois. La campagne électorale provinciale saura assurément animer les échanges sur la réalité des commissions scolaires, avec son lot de défenseurs et de dénigreur. Pendant ce temps, l'énergie positive à travailler tous ensemble à la réussite des élèves fait place à des obligations de démontrer l'importance de notre gouvernance locale et régionale.

Nos représentants à la FCSQ

Conseil général

Yvan Tardif

Commissions permanentes

Carmen Lemire

Enjeux politiques et financiers

Christine Fortin

Affaires éducatives

Nathalie Joannette

Ressources humaines

La politique nationale sur la réussite éducative, le plan d'engagement vers la réussite, les différents liens entre les nombreux acteurs de notre réseau, le rôle important des commissions scolaires dans le développement social et économique de nos communautés, l'avenir de la formation professionnelle, pour ne nommer que ceux-ci, auront animé les différents conseils généraux et commissions permanentes de la Fédération des commissions scolaires du Québec tout au long de l'année. Nos représentants de l'ADIGECS ont été bien présents pour accompagner nos élus dans leurs échanges et ont su mettre à profit leur expertise pour contribuer à l'avancement des différents dossiers.

Une année fort bien remplie qui pave la voie vers un avenir où les rapprochements avec le ministère vont demeurer un défi en continu, pour s'assurer que la vision de l'ADIGECS et de l'ensemble de ses membres puisse servir à faire encore progresser le monde de l'éducation au Québec.

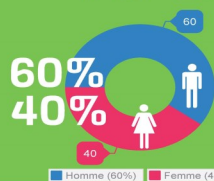
Saviez-vous que les membres de l'ADIGECS ...



Ensemble, ils cumulent

4 040 années d'expérience

dans le monde de l'éducation, soit une moyenne de :



Composition des directions générales



25 ans / membre

Janvier 2018

Les instances

Outre les deux assemblées générales annuelles de novembre et mai, le conseil d'administration a tenu neuf réunions, le conseil général, lui, s'est réuni à trois reprises et quelques conférences téléphoniques ont été convoquées auprès du conseil d'administration et du conseil général afin de discuter de certains enjeux et valider le positionnement de l'ADIGECS, notamment à propos de mesures correctives à prioriser en vertu de l'entente avec le Secrétariat du Conseil du trésor conclue en décembre 2016.

L'ADIGECS a également eu l'occasion de faire valoir son point de vue par la présentation de quelques avis et mémoires lors de consultations initiées par le MEES. Mentionnons notamment l'Institut d'excellence en Éducation et la formation professionnelle.

Enfin, on peut affirmer sans réserve que 2017-2018 aura été une année charnière pour l'ADIGECS compte tenu de la mise en place d'une approche collaborative au sein des instances par la formation de sept groupes d'expertise (GEXA).

On a assisté à deux changements au sein du Conseil d'administration.



Lors des élections de mai dernier, **Robert Gendron**, directeur général de la Commission scolaire de Montréal s'est vu confirmé par l'Assemblée générale à un poste d'administrateur puis il a accepté d'assumer les fonctions de trésorier de l'Association.



Normand Lessard, directeur général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin s'est également joint au Conseil d'administration. Il agit à titre de secrétaire de l'Association.

La composition du Conseil général s'est également modifiée avec l'arrivée de deux nouvelles figures.

Raynald Goudreau, directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, a représenté la section de l'Outaouais jusqu'en janvier dernier.



Au début de 2018, c'est **Fernand Paré**, directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui a pris la relève pour représenter cette section.

Les services aux membres

Encore cette année, quelques membres se sont prévalus du Service de planification financière offert en collaboration avec notre partenaire « La Capitale services-conseils ».

Que ce soit pour des conseils ou des informations relativement à leur entrée en fonction ou leur retraite, le niveau d'activités du soutien individuel aux membres offert par le secrétaire général a été plutôt intense compte tenu des nombreux mouvements observés depuis les trois dernières années.

L'effectif en bref

Après deux années exceptionnelles au plan du nombre de mouvements chez le personnel hors cadre soit 90 en 2015-2016 et 60 en 2016-2017, cette année a tout de même été une autre période charnière au sein du réseau avec près de 36 mouvements dénombrés à ce jour, dont une douzaine de nouveaux membres et une dizaine de nouvelles retraites annoncées ou effectives.

Bienvenue aux nouveaux membres au sein de l'ADIGECS !

À l'instar de l'année précédente, cette année fut une année riche et intense en matière de formation et de développement professionnel chez les directions générales des commissions scolaires.

Le colloque de novembre dernier a connu, encore une fois, un franc succès. Au-delà de 400 personnes provenant du milieu de l'Éducation ont pu assister à l'entrevue et aux ateliers offerts respectivement par M. Claude Lessard et Madame Joanne Quinn. À constater le taux élevé de satisfaction des participants, nul doute que le contenu orienté vers le rehaussement de la cohérence pour un apprentissage en profondeur aura été un choix judicieux fait par le comité organisateur de l'événement.

L'offre d'une formation spéciale « d'entrée en fonction » pour les nouvelles directions générales a été renouvelée cette année. En effet, dans un contexte où il y a eu plusieurs nouvelles nominations comme direction générale et direction générale adjointe au cours de l'année, il devenait impératif de réunir nos collègues afin de leur permettre d'échanger et discuter de l'importance de la posture et des enjeux associés à leurs nouvelles fonctions de hors cadres au sein d'une commission scolaire. Cette initiative sera à renouveler l'an prochain car les participants en ont tiré un bénéfice certain et ont exprimé leur satisfaction quant à la pertinence de cette formation.

À sa 17^e année d'existence, le programme d'introduction à la fonction de direction générale de commission scolaire (PIDIGECS) a été complètement revisité par le comité de perfectionnement et de développement professionnel et nos partenaires de l'Université de Sherbrooke. Ainsi, la nouvelle programmation est en implantation cette année et les évaluations préliminaires permettront sans doute d'ajuster et bonifier le contenu proposé.

Rappelons que le programme PIDIGECS a jusqu'à maintenant rejoint une vingtaine de groupes de formation depuis sa création.

Quant au congrès qui s'est déroulé en mai dernier à l'Estérel, les participants ont à nouveau grandement apprécié la formule privilégiée, la qualité et la pertinence des activités proposées sous le thème de « la collaboration professionnelle au service de la réussite ». Un autre franc succès dans les annales de l'ADIGECS.

Un immense merci aux membres faisant partie du comité de perfectionnement et de développement professionnel ainsi qu'au comité organisateur du congrès. Votre engagement est essentiel à la vivacité du réseau.

Merci également à tous ceux et celles qui contribuent à offrir des formations de qualité aux collègues pour le bénéfice des élèves du réseau public d'Éducation.

Les membres du CPDP

Michel Bernard, responsable

Jacky Tremblay

Caroline Dupré

Dominique Lachapelle

Rob Buttars

Guylaine Desroches

Ressources et collaboration

Serge Lefebvre

Yvan Aubé

Claude St-Cyr

Isabelle Pontbriand

Julie Dulude

Robert Gendron

Les communications

L'engagement d'assurer des communications pertinentes en temps opportun demeure un défi de tous les instants au sein du réseau et au sein des membres de l'ADIGECS.

C'est par l'entremise de près de 80 « Info-AdigeCS » et de courriels provenant du bureau de la présidence que les membres peuvent avoir accès à une information qui circule rapidement et de manière fluide au sein du groupe.

Aussi, les neuf publications du bulletin « Les affaires de l'Association » auprès des membres et des partenaires permettent la diffusion régulière de nouvelles concernant l'ADIGECS et ses partenaires. Mentionnons que près de 80% des membres actifs et plus de 90% des membres retraités prennent connaissance de l'infolettre à chaque parution.

Enfin, l'année 2017-2018 a permis la réalisation de travaux de reconstruction du site web public et du portail réservé aux membres. Ces travaux devraient être terminés au cours du mois de mai.

Les membres de l'ADIGECS sont représentés par la Coalition de l'Encadrement en matière de Retraite et d'Assurance (CERA) qui a pour mission de défendre les intérêts des membres des associations et des fédérations partenaires, d'élaborer et de proposer des améliorations au contenu de leur régime de retraite et d'assurance.

Au cours de l'année 2017, la CERA a réuni ses partenaires à 8 reprises dans le cadre d'assemblées ordinaires et d'assemblées générales. Néanmoins, plusieurs autres rencontres de planification, de négociation et d'échange ont été nécessaires afin de mener à bien les mandats d'envergure de l'année 2017.

Retraite

L'année 2017 aura notamment été l'année de l'adoption du projet de loi 126 concluant de longues discussions et de nombreux travaux menant à l'entente de rémunération globale intervenue en décembre 2016. Cette entente avait pour but, entre autres, de réviser certaines modalités du régime de retraite du personnel d'encadrement et de modifier certains éléments des conditions de travail des cadres et hors cadres, notamment les échelles salariales. L'adoption de cette loi a été le point culminant d'un processus qui a entre autres permis à la CERA de procéder, au préalable, aux représentations spécifiques des cadres et hors cadres lors de la commission parlementaire le 22 février 2017.

En matière de régime de retraite, les modifications ont permis d'atteindre les objectifs fixés, soit ceux de réduire le déficit actuariel de même que les taux de cotisation des participants. En effet, le déficit actuariel a été réduit considérablement suite à l'entrée en vigueur des nouvelles règles passant de 1,8 milliard à 282 millions. Par ailleurs, le taux de cotisation a diminué fortement passant de 15,03% à 12,82% au 1er janvier 2018.

L'entente prévoit entre autres que les dispositions spécifiques du RRPE seront modifiées à compter du 1er juillet 2019 et que les cadres et hors cadres recevront les augmentations salariales consenties aux syndiqués pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2020.

Dans le suivi de l'entente de 2016, un comité de travail a été formé pour étudier les avenues de solutions possibles pour limiter les coûts de transfert entre le RREGOP et le RRPE. Deux rencontres ont eu lieu, en octobre et novembre 2017, pour entamer les discussions. Trois autres rencontres sont fixées au calendrier pour le premier semestre de 2018 avec un objectif de proposer des solutions pérennes à la problématique.

Tout au long du processus, différentes présentations et correspondances ont été produites à l'intention des membres de l'ADIGECS, ceci afin d'attirer l'attention sur les principaux changements suggérés.

À titre de rappel, voici les principaux changements qui surviendront à partir du 1er juillet 2019:

- le facteur 90 est maintenu avec un minimum de 58 ans d'âge (auparavant, le minimum était de 55 ans d'âge);
- la règle des 35 ans de service avec un minimum de 56 ans; (antérieurement, ce critère n'était pas applicable);
- la rente de retraite sera calculée sur la base du salaire final moyen 5 ans (préalablement, le salaire final moyen 3 ans était utilisé pour le calcul);
- 61 ans d'âge sans minimum d'années de service (auparavant 60 ans);
- une pénalité actuarielle de 6 % pour chaque année précédant la date d'admissibilité à une rente sans réduction (auparavant, elle était de 4%).

Mentionnons également que l'indexation de la rente sera suspendue pour les retraités ayant quitté avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles, soit avant le 1er juillet 2019. La dernière version du PL 126 prévoit une suspension de l'indexation pour une période de 6 ans et de nouvelles modalités d'indexation par la suite. La période de suspension varie selon la date du début de la retraite, soit de 2018 à 2023 pour les retraités d'avant le 1er janvier 2017 et de 2021 à 2026 pour les retraités du 1er janvier 2017 au 30 juin 2019).

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité des directeurs généraux *par Michel Bernard*

L'année 2017-2018 fut intense en termes de réflexions, d'analyses et de discussions au sein du comité des directeurs généraux (CDG). Cette situation qui a mobilisé les membres fait suite à l'entente conclue avec le Secrétariat du conseil du trésor suivant laquelle des allocations supplémentaires devaient faire l'objet de discussions afin de régler des problématiques sectorielles.

L'avancement des travaux à l'automne a permis de conclure une première partie de la problématique soit d'intégrer dans les échelles salariales plus de 80% des allocations supplémentaires à répartir. Quant à la dernière portion résiduelle, des travaux se poursuivent afin d'arriver à conclure le dossier dans son entièreté, ce qui devrait se concrétiser au cours des prochaines semaines.

En complément des travaux relatifs aux problématiques sectorielles, des discussions préliminaires ont été amorcées afin de revoir certaines dispositions du règlement sur les conditions de travail des hors cadres.

Rappelons que, malgré ces avancées, nous souhaitons une plus juste reconnaissance de la complexité grandissante des responsabilités des directions générales et par surcroît, de leur contribution essentielle à la réussite éducative des élèves du réseau public d'éducation.

Nous remercions sincèrement nos collègues du comité (CDG) ainsi que les membres qui ont participé aux réflexions et aux analyses pour enrichir le dossier des conditions de travail au cours de l'année.

Nos représentants au CDG

Michel Bernard, responsable

Fabien Giguère

Julie Laberge

Jean-François Lachance

Sylvain Racette

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES (SUITE)

Assurance

En matière d'assurance, la réflexion sur le régime d'assurance collective s'est poursuivie afin d'évaluer les options possibles en prévision du renouvellement de l'entente pour les années à venir. De plus, la pérennité du régime d'assurance des retraités du personnel d'encadrement demeure une source de préoccupation. Au printemps 2016, les membres de l'ADIGECS ont été consultés en matière d'assurance relativement à l'augmentation du maximum des frais admissibles et au remboursement des médicaments au coût du générique. Les changements à ce chapitre sont effectifs et en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Prospectives

Bien que les solutions contenues dans le projet loi 126 prévoient éliminer le déficit actuariel vers 2022, la CERA continuera à participer activement aux échanges avec le Secrétariat du Conseil du trésor. La participation active au comité conjoint avec le SCT permettra de soumettre des propositions, notamment quant aux coûts de transfert du RREGOP vers le RRPE, et ce, au-delà de 2022. Les autres dossiers sur lesquels la CERA devra se pencher au cours de l'année 2018 seront particulièrement tributaires de l'agenda électoral d'octobre prochain. En effet, tous les sujets nécessitant des mandats provenant des autorités du Secrétariat du Conseil du trésor seront probablement mis en attente, le temps de laisser passer les élections, ce qui sera assurément le cas des transferts RREGOP-RRPE et de la pérennité du régime d'assurance des retraités du personnel d'encadrement. La CERA ramènera tout de même sur la table le dossier du retour au travail des retraités du RRPE et les modalités restrictives qui ont cours depuis 2013. La mise en place d'un comité conjoint réunissant la CERA, le RACAR et le SCT sera demandée et les travaux pourraient débuter en 2018 pour tenter de trouver des ajustements qui répondent davantage à la réalité d'aujourd'hui.

Du côté des assurances, la CERA mettra toute la pression nécessaire pour finaliser la révision du contrat des cadres actifs et retraités, cela, malgré l'absence d'appel d'offres. La problématique du régime d'assurance pour les retraités étant entière et non réglée à ce jour, la CERA continuera de chercher une voie de passage qui soit acceptable pour les nouveaux retraités.

En terminant, 2018 étant une année électorale, la patience sera de mise pour l'avancement et le règlement de bien des dossiers en cours.

Résultats prévisionnels 2017-20178

Prévisions budgétaires 2018-2019

par Robert Gendron



A.D.I.G.E.C.S.
États des résultats prévisionnels
Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2018 et budget 2018-2019

	Budget 2018/2019	Réel estimé au 30 avril 2018	Budget 2017/2018	Réel 2016/2017
PRODUITS				
Cotisations annuelles	195 500 \$	192 383 \$	184 000 \$	174 154 \$
Cotisations des retraités	3 750 \$	3 750 \$	6 000 \$	6 250 \$
Droits d'entrée	250 \$	450 \$	- \$	755 \$
Congrès (présenté net des dépenses)	56 600 \$	55 529 \$	30 000 \$	17 662 \$
Colloque	75 000 \$	117 117 \$	80 000 \$	119 594 \$
Revenus d'intérêts	24 523 \$	19 418 \$	12 000 \$	11 398 \$
Commandite - bulletin	15 000 \$	14 718 \$	4 000 \$	3 500 \$
Bourses	12 500 \$	12 500 \$	22 500 \$	16 000 \$
Perfectionnement	4 530 \$	4 530 \$	55 000 \$	74 181 \$
Divers	5 000 \$	5 000 \$	1 500 \$	3 570 \$
TOTAL DES PRODUITS	392 653 \$	425 395 \$	395 000 \$	427 065 \$
CHARGES				
Salaire	86 240 \$	79 098 \$	80 000 \$	91 011 \$
Bénéfices marginaux (DAS)	8 500 \$	6 782 \$	8 250 \$	9 153 \$
Frais de secrétariat	3 370 \$	3 350 \$	1 000 \$	733 \$
Papeterie et frais de bureau	3 200 \$	3 275 \$	1 000 \$	1 652 \$
Assurance responsabilité	1 095 \$	1 074 \$	750 \$	775 \$
C.A. et C.G.	55 000 \$	53 900 \$	50 000 \$	55 934 \$
Comités divers	24 000 \$	18 252 \$	33 000 \$	24 048 \$
Perfectionnement	15 000 \$	- \$	40 000 \$	13 645 \$
Site Web	3 500 \$	3 489 \$	2 500 \$	2 837 \$
Timbres / téléphone	3 000 \$	2 597 \$	5 000 \$	3 853 \$
Congrès	15 000 \$	13 238 \$	- \$	184 \$
Colloque	66 175 \$	64 876 \$	65 000 \$	98 867 \$
Frais légaux	5 000 \$	4 299 \$	25 000 \$	2 937 \$
Honoraires de consultation	31 268 \$	30 655 \$	30 000 \$	34 577 \$
Honoraires de comptabilité	17 900 \$	17 554 \$	11 000 \$	12 325 \$
Honoraires de vérification	3 500 \$	- \$	6 500 \$	- \$
Bulletin ADIGECS	- \$	- \$	1 000 \$	415 \$
Cotisation CERA	665 \$	652 \$	650 \$	- \$
Bourses ADIGECS	16 250 \$	16 250 \$	22 500 \$	16 250 \$
Commandites ADIGECS	5 000 \$	4 937 \$	3 000 \$	- \$
P.A.E.	- \$	- \$	500 \$	- \$
Service santé Physimed	500 \$	500 \$	- \$	100 \$
Civilités	1 300 \$	1 227 \$	2 000 \$	2 211 \$
Frais bancaires	70 \$	66 \$	500 \$	6 051 \$
Service planification financière	3 975 \$	3 900 \$	3 000 \$	1 325 \$
Amortissement	500 \$	193 \$	500 \$	774 \$
Autres dépenses	7 000 \$	6 467 \$	2 350 \$	56 688 \$
TOTAL DES CHARGES	377 008 \$	336 630 \$	395 000 \$	436 344 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	15 645 \$	88 765 \$	- \$	(9 279) \$
30-04-2018				

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Lucien Maltais
DG
C. S. du Fer

*Administrateur
et
responsable GEXA*



Dominique Robert
DGA
C. S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles

*Représentant et
président de la CERA*



Sophie Latreille
DGA
C. S. des Hautes-rivières

*Groupe de concertation en
adaptation scolaire*



Normand Lessard
DG
C.S. de la Beauce-Etchemin

*Secrétaire
et
responsable GEXA*



Carmen Lemire
DGA
C.S. des Chênes

*Administratrice
et
responsable GEXA*



Dominique Lachapelle
DGA
C.S. des Hautes-Rivières

*Représentante et
présidente du CAPFE*

Merci à nos collègues pour leur engagement !

Notre association assure une participation importante au sein du réseau public d'éducation et y apporte une contribution significative. Parmi les 161 membres actifs, quelque 75 DG et DGA ont manifesté leur engagement à participer aux travaux des comités et sous-comités devant être mis en place principalement par le MEES. Douze collègues siègent au conseil d'administration d'organismes du réseau. Comme première année d'implantation des sept Groupes d'expertise de l'ADIGECS (GEXA), plus de 90 membres en ont fait partie et ont eu l'occasion de soumettre leurs réflexions ou leur point de vue sur des enjeux prioritaires du réseau.

Bravo donc à tous nos membres qui ont mis à profit leur expertise auprès des collègues et des différents partenaires. Nous les remercions chaleureusement de leur précieuse contribution. En dépit de la lourdeur de leur tâche, ils ont accepté généreusement de coopérer au développement de l'éducation publique et à l'amélioration des services à la population et surtout, au bien-être et à la réussite des élèves.

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Yvan Tardif
Vice-président
Relations avec la FCSQ
Dossier des ressources matérielles et financières
et
Responsable GEXA



Éric Blackburn
Président
Relations ADIGECS-MEES
Partenariats



Robert Gendron
Administrateur et Trésorier
Résultats financiers-budget
et
Responsable GEXA



Nathalie Joannette
Administratrice
Comité d'évaluation du Projet CAR
et
Responsable GEXA



Michel Bernard
Secrétaire général
Affaires internes
Relations de travail
Coordination

SÉANCES D'INFORMATION exclusivement pour vos employés

Séances d'information thématiques sur la sécurité financière,
sans frais et **sur les lieux de travail**.

Informez-vous auprès de **Jonathan Mercier**, coordonnateur
des activités d'éducation financière à La Capitale :

1 866 665-0500, poste 77686



La Capitale
Assurance et
services financiers

La Capitale assurance et services financiers désigne La Capitale services conseils inc., cabinet de services financiers

